SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU LUNDI 1ER JUIN 2026 À 20 H

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le **lundi 1er juin 2026** à compter de 20 h sous la présidence du maire, Monsieur Jérémy Laplante.

Sont présents à cette séance extraordinaire:
Monsieur Jérémy Laplante, maire
Madame Gina Samson, conseillère (par voie de Teams)
Madame Nancy Anglehart, conseillère (par voie de Teams)
Monsieur Dany Cyr, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Francine Guité, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller et maire suppléant

Est également présent:
Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, conseillères, au directeur général et greffier et aux citoyens présents.

2. CONSTATATION DU QUORUM

2026-06-181

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Résolution soumise au veto du maire le 12 mai 2026 – Nomination du comité des commémorations du 150e anniversaire de Paspébiac
6. Proposition alternative – Nomination du comité des commémorations du 150e anniversaire de Paspébiac
7. Affaires nouvelles
8. Période de questions
9. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2026-06-182

5. RÉSOLUTION SOUMISE AU VETO DU MAIRE LE 12 MAI 2026 – NOMINATION DU COMITÉ DES COMMÉMORATIONS DU 150E ANNIVERSAIRE DE PASPÉBIAC

~~**IL EST PROPOSÉ PAR : xxxxxxxxxxxxxxxx**~~

DE CRÉER un comité organisateur de commémoration du 150e anniversaire de Paspébiac. Cette proposition se lit comme suit :

CONSIDÉRANT la résolution 2026-04-117 autorisant le lancement d'un appel public de candidatures pour la création d'un comité consultatif citoyen pour le 150e anniversaire de Paspébiac qui sera souligné en 2027;

ATTENDU QUE la planification, l'organisation et la tenue de telles festivités nécessitent la mise en place d'une structure dédiée;

CONSIDÉRANT QUE huit (8) personnes intéressées à faire partie du comité ont déposé leur candidature;

QUE le conseil municipal de la Ville de Paspébiac adopte ce qui suit :

1. **CONSTITUTION** : De procéder à la création du « Comité du 150e anniversaire de la Ville de Paspébiac », agissant à titre de comité ad hoc composé des personnes représentantes suivantes :

 - Madame Chantal Denis, citoyenne - Site historique National de Paspébiac;
 - Monsieur Christian Bourque, directeur des sports et des activités récréatives à la Ville;
 - Monsieur Marc Loisel, citoyen de Paspébiac;
 - Monsieur Robin Roy, représentant des « Moussaillons »;
 - Monsieur Steve Delarosbil du groupe « Quimorucru »;
 - Monsieur Steven Delarosbil du groupe « Quimorucru »;
 - Madame Nancy Gagnon, professeur de théâtre de l'EPP;
 - Monsieur Éric-Robert Joseph, citoyen et technicien chez Télévag;

2. **MANDAT** : Le mandat du comité est de planifier, organiser, promouvoir et assurer le déroulement de l'ensemble des activités et projets entourant le 150e anniversaire;

3. **RESPONSABILITÉS** : Le comité devra notamment :
 - Élaborer une programmation préliminaire et un échéancier;
 - Proposer un budget prévisionnel des activités;
 - Rechercher des sources de financement (subventions, commandites, partenariats);
 - Soumettre ses recommandations pour approbation au conseil municipal.

4. **FONCTIONNEMENT** : Le comité sera présidé par monsieur Dominick Briand, directeur de la Culture et du Patrimoine et se réunira selon la fréquence jugée nécessaire, en faisant rapport régulièrement au conseil municipal.

APRÈS DÉLIBÉRATION,

CONSIDÉRANT QUE les huit (8) personnes intéressées à faire partie du comité ont déposé candidature ne veulent plus en faire partie;

Monsieur le Maire demande le vote sur la proposition initiale qui était à l'ordre du jour le 11 mai 2026 :

Contre : 7 (incluant le maire)

IL EST RÉSOLU À L'UNAMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE REJETER la proposition pour la création de ce comité.

2026-06-183

6. PROPOSITION ALTERNATIVE – NOMINATION DU COMITÉ DES COMMÉMORATIONS DU 150E ANNIVERSAIRE DE PASPÉBIAC

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

DE CRÉER un comité organisateur de commémoration du 150e anniversaire de Paspébiac. Cette proposition se lit comme suit :

CONSIDÉRANT la résolution 2026-04-117 autorisant le lancement d'un appel public de candidatures pour la création d'un comité consultatif citoyen pour le 150e anniversaire de Paspébiac qui sera souligné en 2027;

ATTENDU QUE la planification, l'organisation et la tenue de telles festivités nécessitent la mise en place d'une structure dédiée;

CONSIDÉRANT QUE six (6) personnes intéressées à faire partie du comité ont déposé leur candidature;

QUE le conseil municipal de la Ville de Paspébiac adopte ce qui suit :

1. **CONSTITUTION :** De procéder à la création du « Comité du 150e anniversaire de la Ville de Paspébiac », agissant à titre de comité ad hoc composé des personnes représentantes suivantes :

 - Monsieur Rémi Whittom, citoyen de Paspébiac
 - Madame Isabelle Joseph, citoyenne de Paspébiac
 - Monsieur Dany Cyr, citoyen de Paspébiac et conseiller municipal
 - Madame Nancy Anglehart, citoyenne de Paspébiac et conseillère municipale
 - Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, citoyen de Paspébiac
 - Monsieur Hugo Delarosbil, citoyen de Paspébiac

2. **MANDAT :** Le mandat du comité est de planifier, organiser, promouvoir et assurer le déroulement de l'ensemble des activités et projets entourant le 150e anniversaire;

3. **RESPONSABILITÉS :** Le comité devra notamment :
 - Élaborer une programmation préliminaire et un échéancier;
 - Proposer un budget prévisionnel des activités;
 - Rechercher des sources de financement (subventions, commandites, partenariats);
 - Soumettre ses recommandations pour approbation au conseil municipal.

4. **FONCTIONNEMENT :** Le comité sera présidé par monsieur Dominick Briand, directeur de la Culture et du Patrimoine et se réunira selon la fréquence jugée nécessaire, en faisant rapport régulièrement au conseil municipal.

Monsieur Jérémy Laplante, maire propose le report de ce point et demande le vote :
Pour : 2
Contre : 5

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS DE REFUSER LE REPORT À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE.

Madame Marie-Andrée Côté, conseillère fait lecture d'une proposition au Conseil.

Monsieur le Maire propose le report de la proposition de madame Marie-Andrée Côté, conseillère, le vote est :

Pour : 1
Contre : 6

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE REFUSER le report à une séance ultérieure.

Madame Marie-Andrée Côté, conseillère propose l'adoption de la proposition lue aux membres du conseil.

Pour : 6

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'ADOPTER la proposition initiale de madame Marie-Andrée Côté, conseillère.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions et commentaires sont adressés au Conseil.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que la séance soit levée. Il est 21 h 01.

_____	_____
Jérémy Laplante, maire	Daniel Langlois, directeur général et greffier